



CONNAITRE SES COMPETENCES, UN ATOUT POUR L'EMPLOI

Fiche pratique

COMPETENCES ? RAPPEL

Il est conseillé de revoir les modules Pourquoi, comment une entreprise recrute et Compétences, savoir-faire et savoir-être.

Rappelons que les compétences sont de deux sortes : savoir-faire, savoir-être.

Savoir-faire, c'est savoir effectuer les tâches spécifiques de l'emploi que l'on occupe. Par exemple pour un serveur de restaurant, accueillir le client, répondre à ses questions, servir, débarrasser, nettoyer la table ...

Savoir-être, c'est savoir se comporter de manière à bien faire :

- et les tâches du poste (accueillir le client, répondre à ses questions ... pour notre serveur) ;
- et ... le reste, (relations avec le supérieur hiérarchique, les autres membres de l'équipe et les collègues, dialogue avec les clients, sens de l'initiative, des responsabilités, capacité d'adaptation face aux imprévus ...) pour bien s'intégrer dans l'entreprise et contribuer à son bon fonctionnement.

Quand un employeur embauche quelqu'un sur un poste, c'est qu'il estime que la personne possède bien ou suffisamment les compétences que lui, employeur, veut pour le poste. Une fois recrutée, la personne fera d'autant mieux son travail qu'elle a effectivement bien ces compétences.

CONNAITRE SES COMPETENCES, UN ATOUT POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI

Quand vous recherchez un emploi, vous devez choisir entre les offres que vous propose le service public de l'emploi ou que vous trouvez vous-même dans la presse, sur les sites internet spécialisés ... (*voir le module Filières de recherche d'emploi*).

Vous aurez alors à comparer les compétences demandées par l'employeur avec les vôtres ; mieux vous connaissez vos compétences, plus cette opération sera facile et mieux vous choisirez les offres où votre candidature aura le plus de chance d'être retenue.

Quand ensuite vous rédigez cv et lettre de motivation pour répondre à l'offre (*voir le module Répondre à une annonce*), quand enfin vous passez l'entretien d'embauche (*voir le module Réussir l'entretien d'embauche*), mieux vous connaissez vos compétences, mieux vous saurez les mettre.

CONNAITRE SES COMPETENCES, UN ATOUT POUR PROGRESSER DANS SON EMPLOI

Une fois embauché(e), si vous faites parfaitement le travail, tant mieux ! Mais voilà, en passant d'une entreprise à une autre, même quand un poste porte un nom proche ou identique, le travail n'est jamais exactement le même, parce que le champ couvert n'est pas tout-à-fait le même, le contexte non plus. Donc probablement, dans votre emploi vous effectuez bien certaines tâches, moins bien d'autres ; et peut-être même vous faites mal voire pas du tout certaines autres.

Vous remarquerez tout cela d'autant plus vite, d'autant plus facilement que vous connaissez bien vos compétences. Vous saurez alors où vous avez intérêt à vous améliorer, à porter vos efforts pour répondre aux attentes de l'employeur et progresser dans votre poste.
Et cette progression va vous permettre de rester durablement dans l'emploi.

ET COMMENT FAIT-ON POUR CONNAITRE SES COMPETENCES ?

1/ **Le savoir-être** d'une personne est propre à elle et ce savoir-être n'est pas cantonné à son travail : quelqu'un qui s'adapte facilement à l'imprévu, au changement ou qui fait preuve de méthode, de minutie, possède ces qualités dans sa vie professionnelle comme dans sa vie privée. Le savoir-être, c'est le comportement de la personne, ses qualités humaines (et ses défauts), sa personnalité.

Or chacun de nous se connaît, connaît sa personnalité, son caractère, son comportement, hors du travail comme dans le travail ; certes plus ou moins bien, de manière plus ou moins juste !

Quant au **savoir-faire**, spécifique à chaque métier il s'acquiert par la formation, l'apprentissage ou la pratique « sur le tas ». Dans un emploi, avec le temps, on améliore et développe son savoir-faire ; au fil de ses différents emplois, aussi bien sûr, et même on peut acquérir des savoir-faire variés et divers.

2/ Si spontanément chacun de nous connaît son savoir-être, un peu ou beaucoup, sans trop se tromper ou ... en se trompant pas mal, par contre **pour identifier son savoir-faire et bien le connaître, il faut mener une réflexion volontaire sur son emploi actuel, ses emplois passés, ainsi que les éventuelles études et formations qu'on a faites.**

Cette réflexion doit aller au-delà des faits évidents comme : vous êtes resté(e) tant de temps dans un emploi, pour exercer telle fonction... Elle doit identifier les compétences que vous avez pu développer, acquérir dans chacun de vos emplois et aussi au cours de vos études ou formations.

Notez que dans cette réflexion, vous allez aborder vos **savoir-faire mais aussi forcément votre savoir-être**. A noter aussi que **les formations et apprentissages vous donnent des compétences**, certes généralement basiques, savoir-faire mais aussi parfois savoir-être.

3/ Il faut aussi remarquer que **chacun de nous a aussi des compétences, savoir-faire et savoir-être, en dehors de la vie professionnelle**, compétences qui peuvent être variées et importantes. Très souvent elles peuvent servir dans le travail (voir la fiche *Compétences, savoir-faire et savoir-être*).

4/ Les modules suivants, *Comment bien connaître ses compétences – savoir-faire* et *Comment bien connaître ses compétences – savoir-être*, vous indiqueront comment vous pouvez mener ce travail particulier pour arriver à bien connaître vos compétences, savoir-faire comme savoir-être.